



citation de mon nom de famille dans une émission radio

Par **eli84**, le **14/02/2010 à 18:36**

Bonjour,

Je vous écris à propos d'un problème avec une émission radio.

Une émission de radio très connue a cité mon nom de famille, ce qui implique que je peux être reconnu dans toute la France grâce à cette émission de radio. Normalement elle n'a pas le droit ? J'aimerais porter plainte mais je ne sais pas comment faire.

Merci,

Par **Laure11**, le **14/02/2010 à 19:05**

Bonjour,

Pratiquement aucune chance que votre plainte aboutisse.

Bonne soirée.